

Pôle Logement, Patrimoine et Partenariats  
Direction habitat et soutien à la vie locale  
Service habitat et cohésion territoriale  
Unité habitat et cohésion territoriale

## FORMULAIRE DESCRIPTIF DES ACTIONS PROPOSÉES AU TITRE DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE DE LA COMMUNE DE MALAKOFF

Année 2025

### ➤ Thématique T3 : Égalité entre les femmes et les hommes

#### Présentation de la thématique :

Dans le cadre du 8 mars, sur la thématique de l'espace public.

#### **T3 : Action T3/A – Journée internationale droit des femmes / Nouveau projet**

#### ***T 3A : Soirée dédiée au football féminin***

<b>Objectif</b>	Sensibiliser les femmes et les filles à la pratique du sport, et plus précisément celle du football, encore très masculin et vecteur de stéréotypes de genre
<b>Descriptif de l'action</b>	18h - 18h30 : Ateliers d'initiation au foot par Les Dégommeuses 18h30 - 19h30 : Cocktail et rencontre avec la présidente des féminines du Paris FC Marie-Christine Terronie, Aline Riera et des joueuses de football 20h : Match de football féminin amical animé par Les dégommeuses
<b>Orientation de la lettre de cadrage à laquelle répond l'action</b>	Dans le cadre de la programmation de la quinzaine annuelle du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, avec pour thème, en 2025, les femmes et l'espace public. Orientation : sensibiliser autour des enjeux pour les femmes à pratiquer l'espace public en toute légitimité, égalité et sécurité
<b>Publics cibles</b>	Femmes, filles
<b>Nombre de bénéficiaires attendus</b>	100
<b>Date et lieu(x) de mise en œuvre</b>	6 mars 2025 à 18h, Gymnase Marcel Cerdan, complexe sportif Christiane Prajet
<b>Budget prévisionnel de l'action</b>	2600 euros

- **T3A 8 mars - Journée internationale des droits des femmes**

**Présentation de la thématique :** Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, nous proposons une représentation de théâtre forum par la Compagnie Les Incarnées. Le spectacle « La Longueur de la Jupe » aborde avec humour et intelligence les inégalités entre les femmes et les hommes, le harcèlement de rue et le sexisme, s'inscrivant parfaitement dans le thème 2025 des femmes dans l'espace public. Le théâtre forum, forme interactive et participative, invite le public à proposer des solutions aux situations présentées sur scène, créant un dialogue constructif et une réappropriation de l'espace public par les participantes. Au-delà du simple fait d'aborder ce sujet crucial, nous souhaitons permettre aux participantes de vivre pleinement l'espace public en s'appropriant la Place de l'Hôtel de Ville le temps d'une représentation. L'idée ici est de proposer une action directement dans l'espace public afin d'attirer des spectateurs et spectatrices par surprise, en plus de celles et ceux qui auraient organisé leur venue. Le fonctionnement du théâtre forum se prête particulièrement bien à une représentation dans l'espace public puisqu'il a pour principe de faire participer son public.

La Compagnie Les Incarnées, basée à Lyon, se distingue par sa spécialisation en Théâtre-Forum et son engagement social. Utilisant cette forme théâtrale, elle aborde des questions de société, favorise le dialogue et s'engage particulièrement sur les thématiques féministes et les questions de genre. La Compagnie des Incarnées affirme son engagement féministe. L'équipe met son art au service de la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Leurs spectacles donnent la parole aux femmes, mettant en lumière leurs expériences, leurs récits et leurs combats. Cet engagement rend leur participation particulièrement pertinente pour un événement lié à la journée internationale des droits des femmes.

La durée de l'intervention est d'environ 1 heure et 30 minutes, incluant une introduction et trois saynètes, ce qui permet de traiter les sujets en profondeur tout en maintenant l'engagement du public.

<b>Objectif</b>	"La Longueur de la Jupe" : Ce spectacle traite du harcèlement de rue et des violences sexistes que subissent les femmes dans l'espace public. Il invite le public à réfléchir aux causes de ces violences et à proposer des solutions pour y mettre fin.
<b>Descriptif de l'action</b>	Spectacle Théâtre forum sur la place du 11 novembre, devant le parvis de la mairie, à 16h pour une durée de 1h30.
<b>Orientation de la lettre de cadrage à laquelle répond l'action</b>	Dans le cadre de la programmation de la quinzaine annuelle du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, avec pour thème, en 2025, les femmes et l'espace public
<b>Publics cibles</b>	Tout public
<b>Nombre de bénéficiaires attendus</b>	une soixantaine de participant·es
<b>Date et lieu(x) de mise en œuvre</b>	samedi 8 mars, 16h, place du 11 novembre à Malakoff, sur le parvis de l'hôtel de ville
<b>Budget prévisionnel de l'action</b>	2133,60 euros

○ **T3A: Conférence “Quel genre de ville” ?**

<b>Objectif</b>	Sensibiliser aux enjeux des femmes dans la façon de penser la ville (prisme de l'urbanisme) à travers un état de l'art de la recherche en sciences humaines et sociales
<b>Descriptif de l'action</b>	Conférence organisée en partenariat avec la Bibliothèque Universitaire Jeanne Chauvin de l'université Paris Cité à Malakoff. En présence de Chris BLACHE (agence d'urbanisme Genre et Ville) et de trois doctorant.es de Paris Cité dont les recherches concernent le genre et l'espace public, et des deux élues de la délégation égalité F/H.
<b>Orientation de la lettre de cadrage à laquelle répond l'action</b>	Dans le cadre de la programmation de la quinzaine annuelle du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, avec pour thème, en 2025, les femmes et l'espace public. Orientation : sensibiliser autour des enjeux pour les femmes à pratiquer l'espace public en toute légitimité, égalité et sécurité
<b>Publics cibles</b>	Adultes, étudiant.es
<b>Nombre de bénéficiaires attendus</b>	40
<b>Date et lieu(x) de mise en œuvre</b>	6 mars 2025 à 18h, à la bibliothèque universitaire Jeanne Chauvin
<b>Budget prévisionnel de l'action</b>	850 euros

**Budget prévisionnel thématique 3A**

<b>Dépenses prévisionnelles</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
Charge directes	5583,60€	100%
Charges indirectes	0€	0%
<b>Sous-total dépenses</b>	<b>5583,60€</b>	<b>100%</b>

<b>Recettes prévisionnelles</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
Commune	2583,60€	50%
Département	3000€	50%
Etat	0€	0%
Autres	0€	0%
<b>Sous-total recettes</b>	<b>5583.60€</b>	<b>100%</b>

## ➤ Thématique T3/D : Égalité entre les femmes et les hommes

**Présentation de la thématique** : Le rapport égalité femmes-hommes est un document obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Il vise à analyser les disparités entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et à proposer des actions pour y remédier. Ce rapport doit être élaboré en concertation avec les élu-es, les agents et la population. Il doit être présenté en conseil municipal et mis à la disposition du public.

Ce rapport est un outil essentiel pour promouvoir l'égalité femmes-hommes au niveau local. Il permet de dresser un état des lieux de la situation, de fixer des objectifs et de suivre les progrès réalisés. Il contribue également à sensibiliser la population et les acteurs locaux aux enjeux de l'égalité.

Le rapport égalité femmes-hommes doit aborder les domaines suivants :

- L'accès à l'emploi et la formation professionnelle ;
- Les conditions de travail et l'égalité salariale ;
- L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle ;
- La santé et la sécurité au travail ;
- L'accès à la culture, au sport et aux loisirs ;
- La participation à la vie politique et sociale ;
- La lutte contre les violences faites aux femmes.

Le rapport doit également présenter les actions mises en œuvre par la collectivité pour promouvoir l'égalité femmes-hommes, ainsi que les résultats obtenus.

- **T3D : Mise en page du rapport égalité femmes-hommes de la collectivité par une agence de graphisme**

<b>Objectif</b>	Rendre accessible et lisible un document légal pour sensibiliser à l'égalité femme/homme
<b>Descriptif de l'action</b>	Nous souhaitons rendre accessible sur la forme ce document légal indigeste en faisant appel à un-e graphiste pour créer une véritable identité visuelle, FALC, et volonté de sensibiliser aux thématiques de l'égalité femme/homme.
<b>Orientation de la lettre de cadrage à laquelle répond l'action</b>	Soucieuses et soucieux de promouvoir l'égalité femmes-hommes et de produire un rapport annuel conforme aux exigences légales, il apparaît judicieux d'investir dans les services d'un graphiste spécialisé en data visualisation et facilitation graphique. Cette approche, déjà adoptée avec succès par plusieurs municipalités, permettrait de présenter les données relatives à l'égalité femmes-hommes de manière claire, concise et accessible, favorisant ainsi la compréhension et l'engagement du public.
<b>Publics cibles</b>	grand public, malakoffiots/malakofiottes
<b>Nombre de bénéficiaires attendus</b>	31000 (nombre d'habitant-es)
<b>Date et lieu(x) de mise en œuvre</b>	fin d'année 2025
<b>Budget prévisionnel de l'action</b>	3000 euros

### Budget prévisionnel thématique 3D

Dépenses prévisionnelles	Montant	Taux
Charge directes	3000€	100%
Charges indirectes	0€	0%
<b>Sous-total dépenses</b>	<b>3000€</b>	<b>%</b>

Recettes prévisionnelles	Montant	Taux
Commune	2000€	66.7%
Département	1000€	33.3%
Etat	0€	0%
Autres	0€	0%
<b>Sous-total recettes</b>	<b>3000€</b>	<b>100%</b>

#### ➤ Thématique T4 : Prévention des comportements à risque

##### Présentation de la thématique :

Soutien / suivis psychologiques des enfants et des adolescent.e.s  
 Soutien à la parentalité

Service prévention enfants familles / DSVQ

#### T4 : Action T4/A - Point écoute enfants, adolescents, parents Renouvellement de projet

<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Écoute et accompagnement psychologique des enfants, adolescent.e.s et parents, traversant des difficultés familiales et/ou individuelles impactant la santé psychologique comme les dynamiques interpersonnelles et intergénérationnelles</li> <li>- Prévention de l'émergence / diminution des conduites à risques et processus de mise en danger</li> <li>- Facilitation des liens entre partenaires des différents secteurs et institutions / et avec les familles</li> <li>- Aide au rétablissement des adultes dans leur fonction parentale</li> <li>- Amélioration des relations au sein des familles</li> <li>- Orientation vers des professionnel-le-s ciblés des champs médico-sociaux</li> <li>- Identification du Point écoute tant comme un lieu de ressources pour les jeunes, que de soutien pour les parents</li> <li>- Identification par les professionnel-le-s du territoire du Point écoute comme lieu de ressources et d'appui :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>• A la compréhension des compétences psychosociales nécessaires au développement de l'enfant</li> <li>• A l'analyse des mécanismes psychologiques, individuels comme familiaux pour rendre possible le repérage des crises, difficultés et dysfonctionnements et ainsi favoriser la recherche de solutions par les membres de la famille eux-mêmes.</li> </ul> </li> </ul>
-----------------	---

	<p>Les situations de crises ponctuelles auxquelles les familles peuvent être confrontées à un moment particulier, entraînent enfants, adolescent.e.s ou parents à avoir besoin d'être écouté.e-s, soutenu.e.s, sans qu'il y ait pour autant la nécessité d'un long suivi psychologique ou une prise en charge psychiatrique. Sans ce soutien de proximité à court terme, certaines situations peuvent devenir plus complexes et préoccupantes, des orientations vers des institutions spécialisées sont alors indispensables.</p> <p>La rencontre avec une des psychologues cliniciennes au sein des Maisons de quartier ou au Centre de santé permet de tisser des liens de confiance, de démystifier et préparer ensemble les éventuelles orientations vers les lieux de soins qui ont alors plus de chance d'aboutir.</p> <p>En outre, ces situations de crises peuvent avoir un impact tant sur les autres sphères de sociabilisation des enfants, que sur le lien tissé entre les parents et les institutions. Dans ces conditions, il apparaît essentiel de travailler aussi avec la sphère éducative de l'enfant, parents et professionnel.le.s, sur les thèmes et modalités qu'ils.elles souhaitent (au cas par cas : entretien individuel, entretien familial, ...).</p>
<p><b>Descriptif de l'action</b></p>	<p>Le Point écoute accueille enfants, adolescent.e.s et parents rencontrant ou faisant état de difficultés dans le champ familial, scolaire ou social impactant directement sur leurs relations intrafamiliales et/ou créant un questionnement quant au développement de l'adulte en devenir : difficultés ponctuelles, moments clés de la vie familiale (séparation, décès...), problématiques liées à l'adolescence, relations conflictuelles dans les familles, problèmes de comportements et de harcèlement dans les établissements scolaires, troubles de l'attention, troubles du comportement, phobie scolaire, mal-être ou toute autre situation qui viendrait perturber l'équilibre familial.</p> <p>Ce lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique s'inscrit dans une démarche préventive, il s'agit de proposer, dès l'expression d'une difficulté (dès les signaux faibles donc), un accueil rapide et gratuit dans un lieu familier pour certain.e.s, en proximité du lieu de vie des personnes, et non marqué du soin. Les psychologues cliniciennes du Point écoute reçoivent en entretiens individuels ou familiaux. Ces entretiens permettent la mise en place de solutions particulières et formalisent le cas échéant, la mise en place d'un suivi au Point écoute ou une orientation vers d'autres lieux de soins (CMP, hôpital ...).</p> <p>La durée d'un entretien peut varier en fonction de la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1h pour les premiers entretiens</li> <li>• 45 mn pour les entretiens familiaux prévus environ tous les 2 mois</li> <li>• 30 à 45 mn pour les suivis d'enfants et d'adolescent.e.s</li> </ul> <p>Le Point écoute permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux enfants et adolescent.e.s de renforcer l'estime de soi et le développement de l'autonomie par un suivi psychologique simple .</li> <li>- d'aider les parents dans leur fonction parentale et de soutenir les adolescent.e.s à un moment particulièrement fragile de leur vie.</li> <li>- de prévenir et résoudre les conflits, les ruptures, dont la déscolarisation, les conduites à risques pour enrayer les processus de mise en danger.</li> <li>- d'informer les enfants et adolescent.e.s de la possibilité de s'adresser à des psychologues en toute confidentialité.</li> <li>- de proposer des orientations vers des lieux de soins au cas par cas en fonction des besoins déclarés, comme repérés lors des entretiens.</li> </ul> <p>Les compétences du Point écoute sont mises à disposition pour des <u>urgences</u> dont l'aspect psychologique peut toucher des événements collectifs (quartiers, immeubles ...) et individuels (agressions, traumatismes ...)</p> <p>Le Point écoute est notamment intervenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En octobre 2023 après un drame dans le quartier Mermoz</li> <li>- En juin 2024 lors d'un incendie à Joliot Curie.</li> </ul>
<p><b>Orientation de la lettre de cadrage à laquelle répond l'action</b></p>	<p>Prévention des comportements à risque</p>
<p><b>Publics cibles</b></p>	<p>enfants et adolescent.e.s accompagné.e.s ou non d'un adulte, les parents, Entretien individuels et/ou familiaux</p>

<b>Partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation Nationale, SST10, Directions de la Ville</li> <li>- Le Point écoute travaille en partenariat avec les établissements scolaires : la plupart des orientations venant des écoles et collèges de la ville, les psychologues sont régulièrement amenées à échanger avec ces établissements (directeur.trice.s, psychologues, médiateurs scolaires et médecins scolaires) et participent à des équipes éducatives.</li> <li>- Des rencontres avec l'équipe du CMP enfants de secteur, permettent d'articuler le travail entre ces deux structures : suivis conjoints, orientations réciproques, synthèses...</li> <li>- Le CCAS, la CAF et les différentes structures médico-psychologiques de l'EPS ERASME associées au CLSM, favorisent la visibilité du Point écoute, renforcent les liens et la fluidité les échanges partenariaux.</li> </ul>
<b>Nombre de bénéficiaires attendus</b>	70 à 80 familles chaque année
<b>Date et lieu(x) de mise en œuvre</b>	<p>Année 2025 4 permanences hebdomadaires (1 le mardi, 2 le mercredi, 1 le vendredi)</p> <p>Maison de quartier Jacques Prévert (secteur Nord) Maison de quartier Henri Barbusse (secteur sud de la ville et secteur des collèges) Espace de vie sociale Pierre Valette Centre de santé Akoun Cornet (secteur sud de la ville et secteur des collèges) Toutes les instances auxquelles participent les psychologues du Point écoute</p>
<b>Budget prévisionnel de l'action</b>	50 448 €

#### **Budget prévisionnel Thématique 4A**

<b>Dépenses prévisionnelles</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
Charge directes	50 448 €	100 %
Charges indirectes	€	%
<b>Sous-total dépenses</b>	<b>50 448€</b>	<b>100%</b>

<b>Recettes prévisionnelles</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
Commune	35 448 €	70,26 %
Département	12 000 €	23,79 %
Etat	€	%
Autres : CAF	3 000 €	5,95 %
<b>Sous-total recettes</b>	<b>50 448€</b>	<b>100%</b>